



LOUDES

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 mai 2019 à 20h30 sous la Présidence de Jean-Claude EYRAUD, Maire de Loudes

A l'ordre du jour :

Commune de Saint-Pal de Sénouire : retrait de la Communauté d'agglomération

La commune de Saint-Pal de Sénouire a décidé de demander son retrait de la Communauté d'agglomération.

Les Conseils municipaux des communes membres de l'EPCI disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur le retrait envisagé.

Le Conseil Municipal approuve le retrait de la commune de Saint-Pal de Sénouire de la Communauté d'agglomération

Revalorisation des frais de déplacement des agents publics

Le Conseil Municipal décide que les frais de déplacement seront revalorisés suite aux textes qui entrent en vigueur au 1^{er} mars 2019.

Approbation du rapport de la CLECT du 19 décembre 2018

Conformément aux procédures de transfert de compétences définies à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), s'est réunie le 19 décembre dernier, afin de déterminer les impacts financiers consécutifs au transfert des compétences :

- Gendarmerie de Craponne,
- Halle d'exposition de Saint-Paulien,
- Gymnase de Saint-Paulien,
- Embarcadère à Vorey

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des différents éléments approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 19 décembre 2018